

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-13**

L'an deux mille vingt-deux, le douze mars, à neuf heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune de Mâron, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie de Mâron sous la présidence de M. Gilbert BLANC, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 08/03/2022

Nombre de conseillers : en exercice : 13 / présents : 11 / votants : 12

Présents : Mme Carole FRESNEAU, M. Guilhem de TARLÉ, M. Éric FRESNEAU, Mme Corinne BERNARD, Mme Angélique COCLIN, Mme Claire de TARLÉ, M. Aurélien VARVOU, Mme Nathalie CHERPITEL, M. Daniel PILLET, Mme Agnès PERROT, Mme Françoise ANNAVAL.

Excusé : M. Jean-Gilles LAFARCINADE (pouvoir à M. Éric FRESNEAU)

Secrétaire de séance : Mme Angélique COCLIN

Objet : Approbation du compte administratif 2021 – budget principal

M. Gilbert BLANC, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour ne participer ni à la délibération ni au vote.

M. Guilhem de TARLÉ, 2ème adjoint, présente le compte administratif 2021 qui s'établit ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice 2020	Part affecté à l'investissement en 2021	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Fonctionnement	88 504,65 €	64 700 €	472 215,39 €	569 415,29 €	97 199,90 €	121 004,55 €
Investissement	- 69 677,74 €		82 642,66 €	104 663,81 €	22 021,15 €	-47 656,59 €
Total	18 826,91 €	64 700 €	554 858,05 €	674 079,10 €	119 221,05 €	73 347,96 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif de l'exercice 2021.

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Transmis à la préfecture le 15/03/2022
Affiché le 15/03/2022

M. Guilhem de TARLÉ,



M. Guilhem de TARLÉ,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptabilité des communes de - 3500 habitants - MAIRIE DE MARON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21360112300010

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable de Châteauroux

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	27
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	28
A10.3 - Opérations liées aux cessions	29
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	30
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	33
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	35
D2 - Arrêté et signatures	36

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 36112	MAIRIE DE MARON PRINCIPAL	CA 2021
---------------------	------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	770
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Châteauroux Métropole	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	601.05	
2	Produit des impositions directes/population	268.08	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	763.78	
4	Dépenses d'équipement brut/population	35.39	
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population	137.7	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	0 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	0 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	0 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	0 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	472 215,39	G	569 415,29
	Section d'investissement	B	82 642,66	H	104 663,81

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	23 804,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	69 677,74 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	624 535,79	= G+H+I+J	697 883,75

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 060,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 060,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	472 215,39	= G+H+K	593 219,94
	Section d'investissement	= B+D+F	155 380,40	= H+J+L	104 663,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	627 595,79	= G+H+I+J+K+L	697 883,75

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 060,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	3 060,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	166 010,00	132 825,54	0,00	0,00	33 184,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	248 260,00	208 147,47	0,00	0,00	40 112,53
014	Atténuations de produits	32 515,00	32 364,18	0,00	0,00	150,82
65	Autres charges de gestion courante	109 284,00	88 131,65	0,00	0,00	21 152,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		556 069,00	461 468,84	0,00	0,00	94 600,16
66	Charges financières	1 339,31	1 339,31	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 900,00	0,24	0,00	0,00	1 899,76
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	138,00	0,00			138,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		560 446,31	462 808,39	0,00	0,00	97 637,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	37 517,77				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	9 407,00			-9 407,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 517,77	9 407,00			28 110,77
TOTAL		597 964,08	472 215,39	0,00	0,00	125 748,69
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 500,00	3 668,72	0,00	0,00	-168,72
70	Produits services, domaine et ventes div	47 700,00	33 569,99	0,00	0,00	14 130,01
73	Impôts et taxes	342 800,00	341 658,00	0,00	0,00	1 142,00
74	Dotations et participations	171 366,00	172 320,07	0,00	0,00	-954,07
75	Autres produits de gestion courante	1 501,43	3 022,70	0,00	0,00	-1 521,27
Total des recettes de gestion courante		566 867,43	554 239,48	0,00	0,00	12 627,95
76	Produits financiers	2,00	2,04	0,00	0,00	-0,04
77	Produits exceptionnels	7 290,00	10 064,55	0,00	0,00	-2 774,55
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		574 159,43	564 306,07	0,00	0,00	9 853,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	5 109,22			-5 109,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	5 109,22			-5 109,22
TOTAL		574 159,43	569 415,29	0,00	0,00	4 744,14
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 23 804,65				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	700,00	167,88	0,00	532,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 780,00	27 248,71	3 060,00	4 471,29
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	35 480,00	27 416,59	3 060,00	5 003,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 116,85	50 116,85	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	50 116,85	50 116,85	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	85 596,85	77 533,44	3 060,00	5 003,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	5 109,22		-5 109,22
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	5 109,22		-5 109,22
	TOTAL	85 596,85	82 642,66	3 060,00	-105,81
	Pour information	(2) 69 677,74			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 550,00	26 360,00	0,00	190,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	46 550,00	26 360,00	0,00	20 190,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 906,82	6 194,35	0,00	-287,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	64 700,00	64 700,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,24	0,00	-0,24
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00		0,00	
	Total des recettes financières	71 206,82	70 894,59	0,00	312,23
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	117 756,82	97 254,59	0,00	20 502,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	37 517,77			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	7 409,22		-7 409,22
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	37 517,77	7 409,22		30 108,55
	TOTAL	155 274,59	104 663,81	0,00	50 610,78

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	132 825,54		132 825,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	208 147,47		208 147,47
014	Atténuations de produits	32 364,18		32 364,18
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	88 131,65		88 131,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 339,31	0,00	1 339,31
67	Charges exceptionnelles	0,24	9 270,97	9 271,21
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	136,03	136,03
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		462 808,39	9 407,00	472 215,39
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 116,85	0,00	50 116,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		5 109,22	5 109,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	167,88	0,00	167,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	27 248,71	0,00	27 248,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		77 533,44	5 109,22	82 642,66
Pour information				69 677,74
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				69 677,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 668,72		3 668,72
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	33 569,99		33 569,99
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	341 658,00		341 658,00
74	Dotations et participations	172 320,07		172 320,07
75	Autres produits de gestion courante	3 022,70	0,00	3 022,70
76	Produits financiers	2,04	0,00	2,04
77	Produits exceptionnels	10 064,55	5 109,22	15 173,77
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		564 306,07	5 109,22	569 415,29
Pour information				23 804,65
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 194,35	0,00	6 194,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	64 700,00		64 700,00
13	Subventions d'investissement	26 360,00	0,00	26 360,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	7 409,22	7 409,22
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,24	0,00	0,24
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		97 254,59	7 409,22	104 663,81
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	166 010,00	132 825,54	0,00	0,00	33 184,46
60611	Eau et assainissement	1 200,00	906,21	0,00	0,00	293,79
60612	Energie - Electricité	16 000,00	15 883,67	0,00	0,00	116,33
60621	Combustibles	21 500,00	26 447,74	0,00	0,00	-4 947,74
60622	Carburants	4 500,00	2 591,10	0,00	0,00	1 908,90
60623	Alimentation	25 860,00	17 987,26	0,00	0,00	7 872,74
60624	Produits de traitement	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	245,58	0,00	0,00	-95,58
60631	Fournitures d'entretien	3 300,00	1 407,91	0,00	0,00	1 892,09
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	6 774,55	0,00	0,00	7 225,45
60633	Fournitures de voirie	200,00	141,70	0,00	0,00	58,30
60636	Vêtements de travail	2 000,00	809,54	0,00	0,00	1 190,46
6064	Fournitures administratives	700,00	511,90	0,00	0,00	188,10
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	1 952,38	0,00	0,00	47,62
6135	Locations mobilières	1 100,00	1 555,61	0,00	0,00	-455,61
61521	Entretien terrains	3 000,00	1 420,67	0,00	0,00	1 579,33
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 100,00	5 349,13	0,00	0,00	5 750,87
615231	Entretien, réparations voiries	150,00	112,68	0,00	0,00	37,32
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61524	Entretien bois et forêts	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	9 500,00	3 836,12	0,00	0,00	5 663,88
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	1 632,56	0,00	0,00	-1 132,56
6156	Maintenance	8 000,00	7 513,55	0,00	0,00	486,45
6161	Multirisques	6 850,00	7 013,92	0,00	0,00	-163,92
6182	Documentation générale et technique	400,00	534,24	0,00	0,00	-134,24
6184	Versements à des organismes de formation	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6188	Autres frais divers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6226	Honoraires	3 500,00	1 560,00	0,00	0,00	1 940,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	444,00	0,00	0,00	1 556,00
6231	Annonces et insertions	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	5 358,51	0,00	0,00	-858,51
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	626,36	0,00	0,00	373,64
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00	540,08	0,00	0,00	-140,08
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	4 470,74	0,00	0,00	29,26
627	Services bancaires et assimilés	50,00	47,17	0,00	0,00	2,83
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	4 722,60	0,00	0,00	277,40
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ..)	2 100,00	2 083,27	0,00	0,00	16,73
6284	Redevances pour services rendus	4 000,00	5 211,79	0,00	0,00	-1 211,79
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 300,00	1 359,00	0,00	0,00	-59,00
63512	Taxes foncières	1 750,00	1 774,00	0,00	0,00	-24,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	248 260,00	208 147,47	0,00	0,00	40 112,53
6218	Autre personnel extérieur	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	133,21	0,00	0,00	66,79
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	3 200,00	2 883,83	0,00	0,00	316,17
6411	Personnel titulaire	136 000,00	109 987,53	0,00	0,00	26 012,47
6413	Personnel non titulaire	25 000,00	27 818,97	0,00	0,00	-2 818,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	29 000,00	26 982,75	0,00	0,00	2 017,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 000,00	30 876,75	0,00	0,00	14 123,25
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	1 133,88	0,00	0,00	-133,88
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	6 770,55	0,00	0,00	229,45
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 560,00	1 560,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	32 515,00	32 364,18	0,00	0,00	150,82
739211	Attributions de compensation	25 665,00	25 664,18	0,00	0,00	0,82
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 850,00	6 700,00	0,00	0,00	150,00
65	Autres charges de gestion courante	109 284,00	88 131,65	0,00	0,00	21 152,35
6512	Droits d'utilisat* informatique nuage	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00
6531	Indemnités	35 000,00	33 783,48	0,00	0,00	1 216,52
6533	Cotisations de retraite	1 600,00	1 419,04	0,00	0,00	180,96
6541	Créances admises en non-valeur	2,00	1,95	0,00	0,00	0,05
65548	Autres contributions	54 000,00	50 278,55	0,00	0,00	3 721,45
6558	Autres contributions obligatoires	2 850,00	897,80	0,00	0,00	1 952,20
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	15 700,00	1 750,00	0,00	0,00	13 950,00
65888	Autres	2,00	0,83	0,00	0,00	1,17
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		556 069,00	461 468,84	0,00	0,00	94 600,16
66	Charges financières (b)	1 339,31	1 339,31	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 339,31	1 339,31	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 900,00	0,24	0,00	0,00	1 899,76
678	Autres charges exceptionnelles	1 900,00	0,24	0,00	0,00	1 899,76
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	138,00	0,00	0,00	0,00	138,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	138,00	0,00	0,00	0,00	138,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		560 446,31	462 808,39	0,00	0,00	97 637,92
023	Virement à la section d'investissement	37 517,77	0,00			37 517,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	9 407,00			-9 407,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	7 409,22			-7 409,22
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 861,75			-1 861,75
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	136,03			-136,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		37 517,77	9 407,00			28 110,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		37 517,77	9 407,00			28 110,77
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		597 964,08	472 215,39	0,00	0,00	125 748,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 500,00	3 668,72	0,00	0,00	-168,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	3 668,72	0,00	0,00	-168,72
70	Produits services, domaine et ventes div	47 700,00	33 569,99	0,00	0,00	14 130,01
7022	Coupes de bois	13 000,00	434,91	0,00	0,00	12 565,09
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 600,00	3 040,00	0,00	0,00	-440,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 800,00	1 762,58	0,00	0,00	37,42
7035	Locations de droits de chasse et pêche	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	28 000,00	26 032,50	0,00	0,00	1 967,50
73	Impôts et taxes	342 800,00	341 658,00	0,00	0,00	1 142,00
73111	Impôts directs locaux	207 300,00	206 424,00	0,00	0,00	876,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	135 500,00	135 234,00	0,00	0,00	266,00
74	Dotations et participations	171 366,00	172 320,07	0,00	0,00	-954,07
7411	Dotation forfaitaire	106 046,00	106 031,00	0,00	0,00	15,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 000,00	19 970,00	0,00	0,00	30,00
74127	Dotation nationale de péréquation	10 000,00	9 720,00	0,00	0,00	280,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	3 027,00	0,00	0,00	-27,00
744	FCTVA	1 100,00	1 047,43	0,00	0,00	52,57
74718	Autres participations Etat	100,00	573,52	0,00	0,00	-473,52
7472	Participat° Régions	1 283,00	1 283,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	1 283,00	1 283,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	954,00	954,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	11 000,00	11 480,85	0,00	0,00	-480,85
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 600,00	4 599,00	0,00	0,00	1,00
7488	Autres attributions et participations	12 000,00	12 351,27	0,00	0,00	-351,27
75	Autres produits de gestion courante	1 501,43	3 022,70	0,00	0,00	-1 521,27
752	Revenus des immeubles	1 500,00	3 020,18	0,00	0,00	-1 520,18
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,43	2,52	0,00	0,00	-1,09
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		566 867,43	554 239,48	0,00	0,00	12 627,95
76	Produits financiers (b)	2,00	2,04	0,00	0,00	-0,04
7688	Autres	2,00	2,04	0,00	0,00	-0,04
77	Produits exceptionnels (c)	7 290,00	10 064,55	0,00	0,00	-2 774,55
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	118,21	0,00	0,00	881,79
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	36,10	0,00	0,00	-36,10
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 300,00	0,00	0,00	-2 300,00
7788	Produits exceptionnels divers	6 290,00	7 610,24	0,00	0,00	-1 320,24
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		574 159,43	564 306,07	0,00	0,00	9 853,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	5 109,22			-5 109,22
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	5 109,22			-5 109,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	5 109,22			-5 109,22
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		574 159,43	569 415,29	0,00	0,00	4 744,14
Pour information		23 804,65				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	700,00	167,88	0,00	532,12
202	Frais réalisat° documents urbanisme	500,00	0,00	0,00	500,00
2051	Concessions, droits similaires	200,00	167,88	0,00	32,12
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	34 780,00	27 248,71	3 060,00	4 471,29
2128	Autres agencements et aménagements	8 300,00	8 559,80	0,00	-259,80
21312	Bâtiments scolaires	8 055,00	0,00	0,00	8 055,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	8 052,46	0,00	-8 052,46
2152	Installations de voirie	4 000,00	938,33	3 060,00	1,67
21534	Réseaux d'électrification	4 705,00	0,00	0,00	4 705,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 320,00	7 320,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 400,00	2 378,12	0,00	21,88
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		35 480,00	27 416,59	3 060,00	5 003,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 116,85	50 116,85	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 116,85	50 116,85	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		50 116,85	50 116,85	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		85 596,85	77 533,44	3 060,00	5 003,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	5 109,22		-5 109,22
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	5 109,22		-5 109,22
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	5 109,22		-5 109,22
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	5 109,22		-5 109,22
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	5 109,22		-5 109,22
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		85 596,85	82 642,66	3 060,00	-105,81
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		69 677,74			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 550,00	26 360,00	0,00	190,00
1323	Subv. non transf. Départements	26 550,00	26 360,00	0,00	190,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		46 550,00	26 360,00	0,00	20 190,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	70 606,82	70 894,35	0,00	-287,53
10222	FCTVA	4 406,82	4 406,64	0,00	0,18
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	1 787,71	0,00	-287,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	64 700,00	64 700,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,24	0,00	-0,24
274	Prêts	0,00	0,24	0,00	-0,24
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00		0,00	
Total des recettes financières		71 206,82	70 894,59	0,00	312,23
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		117 756,82	97 254,59	0,00	20 502,23
021	Virement de la sect° de fonctionnement	37 517,77			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	7 409,22		-7 409,22
21571	Matériel roulant	0,00	7 409,22		-7 409,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		37 517,77	7 409,22		30 108,55
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 517,77	7 409,22		30 108,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		155 274,59	104 663,81	0,00	50 610,78
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					950 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					950 000,00									
10000219201	CRCA	03/01/2017		30/06/2017	200 000,00	F			1,000	0,000	EUROS	X	N	A-1
39123029101	CRCA	20/10/2005		20/01/2006	750 000,00	V			4,350	0,000	EUROS	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					950 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		427 424,61					50 116,85	1 339,31	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		427 424,61					50 116,85	1 339,31	0,00	0,00
10000219201	N	0,00	A-1	123 686,71	7,25	F	1,000		16 368,17	1 339,31	0,00	0,00
39123029101	N	0,00	A-1	303 737,90	8,81	V	1,062		33 748,68	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		427 424,61					50 116,85	1 339,31	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

MAIRIE DE MARON - PRINCIPAL - CA - 2021

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>lunne</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	427 424,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		50 116,85	50 116,85
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 116,85	50 116,85
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 116,85	50 116,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 116,85	3 060,00	69 677,74	122 854,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		44 024,59	6 194,59
Ressources propres externes de l'année (a)		5 906,82	6 194,59
10222	FCTVA	4 406,82	4 406,64
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	1 787,71
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,24
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		38 117,77	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	37 517,77	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 194,59	0,00	0,00	64 700,00	70 894,59

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 122 854,59
Ressources propres disponibles	IV 70 894,59
Solde	V = IV – II (3) -51 960,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/01/2021	Climatisation restaurant scolaire	8 052,46	0,00	0
07/04/2021	Enseigne Mairie	307,22	0,00	0
08/04/2021	Mâts et pavillons Mairie	876,90	0,00	0
27/04/2021	ASPIRATEUR ELIET CHARGEUR TL 450 PRO	4 200,00	0,00	0
27/04/2021	BROYEUR ELIET A BRANCHES MAJOR 4S	3 120,00	0,00	0
28/04/2021	SECATEUR INFACO DE DEMONSTRATION F3010 ELECTROCOUP	1 194,00	0,00	0
15/07/2021	Clôtures bâtiments communaux	8 559,80	0,00	0
28/08/2021	Renouvellement site internet	167,88	0,00	0
01/12/2021	Panneaux routiers	938,33	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		27 416,59	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
09/11/2021	BALAYEUSE SUIRE MAXINET 2000	7 409,22	0	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		7 409,22					2 300,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	600,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 300,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	7 409,22

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Amicale des donneurs de sang	100,00	
Association Coco Country Dance	100,00	
Association Familles Rurales	200,00	
Association Mâron en Fête	100,00	
Association de pêche	100,00	
Association sportive de Mâron	450,00	
Coopérative scolaire	600,00	
Société vigneronne de la Saint-Vincent	100,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	1 750,00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	1,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de service polyvalent	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	4,00	8,00	6,00	2,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de service polyvalent	C	TECH	367	0,00	3-3-3°	CDD
Agent technique	C	TECH	367	0,00	3-3-3°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PAV : P. Vices.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la majorité des temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	155 274,59	152 320,40	3 060,00	-105,81
RECETTES	155 274,59	104 663,81	0,00	50 610,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	597 964,08	472 215,39	0,00	125 748,69
RECETTES	597 964,08	593 219,94	0,00	4 744,14

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	155 274,59	152 320,40	3 060,00	-105,81
RECETTES	155 274,59	104 663,81	0,00	50 610,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	597 964,08	472 215,39	0,00	125 748,69
RECETTES	597 964,08	593 219,94	0,00	4 744,14
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	753 238,67	624 535,79	3 060,00	125 642,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	753 238,67	697 883,75	0,00	55 354,92

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	155 274,59	152 320,40	3 060,00	-105,81
RECETTES	155 274,59	104 663,81	0,00	50 610,78
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	597 964,08	472 215,39	0,00	125 748,69
RECETTES	597 964,08	593 219,94	0,00	4 744,14
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	753 238,67	624 535,79	3 060,00	125 642,88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	753 238,67	697 883,75	0,00	55 354,92

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	340 000,00	0,00	32,72	0,00	111 248,00	0,00
TFPNB	83 600,00	0,00	36,90	0,00	30 848,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	423 600,00	0,00			142 096,00	0,00

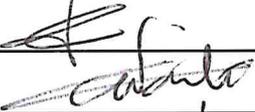
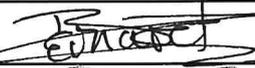
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2022

Présenté par (1) m. guilhem de tarlé.
 A Mâron, le 12/03/2022
 m. guilhem de tarlé

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Mâron, le 12/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnès PERROT	
Angélique COCLIN	
Aurélien VARVOU	
Carole FRESNEAU	
Claire de TARLÉ	
Corinne BERNARD	
Daniel PILLET	
Françoise ANNAVAL	
Guilhem de TARLÉ	
Jean-Gilles LAFARCINADE	
Nathalie CHERPITEL	
Éric FRESNEAU	

Certifié exécutoire par (1) m. guilhem de tarlé, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/03/2022, et de la publication le 15/03/2022
 A Mâron, le 15/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : du conseil municipal.

